

# LE SECTEUR TOURISTIQUE EN BREF

## RÉSULTATS DES ACTIVITÉS RÉALISÉES ET RECOMMANDATIONS

Dans le cadre du projet d'adaptation aux changements climatiques  
à l'échelle d'une MRC - le cas de la MRC de Memphrémagog :  
Quels processus de gouvernance ? Quelle résilience ?

Le territoire de la MRC regorge d'attrait touristiques : qu'on pense entre autres à North Hatley, au Parc national du Mont-Orford, au lac Memphrémagog. Une bonne partie de la vitalité économique de la région repose sur ce secteur : restaurants, auberges, cafés, terrains de camping, pistes de randonnée pédestre. Pas étonnant que les impacts des changements climatiques sur celui-ci suscitent nos questionnements.

Cette fiche présente des résultats concernant l'adaptation aux changements climatiques (ACC) issus des tables sectorielles touristiques de l'année 1 et 2. Elle se termine sur une suggestion de mesure pouvant être mise en œuvre par la MRC.

 UNIVERSITÉ DE  
SHERBROOKE

Université   
de Montréal

 OURANOS

 Mitacs

 Memphrémagog  
MRC

 Centre SEVE

 Fondsvert

Québec 

**ASSISTANTE DE RECHERCHE**

**Chantal Demers**

Professionnelle de recherche  
Université de Sherbrooke  
[cdemers99@cgocable.ca](mailto:cdemers99@cgocable.ca)

**COCHERCHEUR.E.S**

**Alain Létourneau**

Professeur titulaire  
Université de Sherbrooke  
[alain.letourneau@usherbrooke.ca](mailto:alain.letourneau@usherbrooke.ca)

**Isabelle Thomas**

Professeure titulaire  
Université de Montréal  
[isabelle.thomas.1@umontreal.ca](mailto:isabelle.thomas.1@umontreal.ca)

# ENJEUX D'ADAPTATION DU SECTEUR TOURISTIQUE

Les enjeux du secteur sont les suivants :

- **Activités** : Développer des activités structurantes plus pérennes et diversifiées en remplacement de celles que les aléas menacent. S'ajuster plus vite aux conditions météo variables. Tirer profit de l'allongement estival en automne. Augmenter la compétitivité du tourisme hivernal face à d'autres régions (attirer et maintenir les visiteurs). Renforcer les attraits touristiques historiques, culturels, artistiques et paysagers, qui fondent la notoriété de la région et qui sont moins dépendants des conditions climatiques. Amplifier la complémentarité entre acteurs (connaissances, ressources, infrastructures, terres...).
- **Aspects financiers** : Les changements climatiques (CC) pèsent sur les coûts variables et la rentabilité. Raisons : fenêtres de bénéfices en baisse, coûts d'entretien en hausse (ex. : réfection de ponceaux de sentiers après des vents violents), baisse de l'achalandage hivernal, marge bénéficiaire déjà restreinte, organisation du travail et coordination complexifiées. Isolement des petites entreprises.
- **Main-d'œuvre** : Rareté de ressources (surtout quand les étudiants travaillant en tourisme retournent en classe) et difficulté de rétention (heures variant selon météo) alors que la saison estivale s'étire en automne.
- **Culture de travail** : Passer du travail en silo à la concertation. Développer une offre complémentaire entre les acteurs privés ou entre les secteurs privé et public. Planifier à plus long terme. Changer la culture du bénévolat.
- **Sensibilisation et communication** : Sensibiliser les touristes et citoyens à l'enjeu du maintien d'une offre touristique de qualité en contexte de CC. Assurer une diffusion plus rapide et plus exacte de l'offre diversifiée et de remplacement.

# FORCES, FAIBLESSES, OPPORTUNITÉS ET MENACES

- Forces : Qualité des paysages de grande notoriété. Partenaires et instances municipales du territoire disposés à collaborer. Possibilité de diversification de l'offre (ex. : au sein du parc national, grâce aux sentiers). Culture de diversification et de créativité présente dans le secteur. Développement en cours de ses capacités adaptatives.
- Faiblesses : Vulnérabilité économique du secteur touristique. Secteur peu habitué à travailler de manière concertée. Infrastructures inadaptées, voire désuètes. Le mandat de conservation de la SEPAQ (ex. : protection des corridors écologiques) limite les possibilités de diversification. Manque de ressources, dont de main-d'œuvre, et manque de communication entre les partenaires.
- Menaces : Inflexibilité du calendrier scolaire. Forfaits du sud à prix modiques. Difficulté de recruter. Manque de bénévoles. Bassin de main-d'œuvre éloignée (transport non disponible). Diffusion fréquente de la météo parfois alarmiste ou son inexactitude.
- Opportunités : Circonstances favorables aux saines habitudes de vie, exploitables pour élargir la clientèle des activités récréotouristiques et de plein air.

## SUGGESTIONS ISSUES DES DISCUSSIONS DU SECTEUR TOURISTIQUE

- Créer un fonds gouvernemental pour soutenir les organismes touristiques qui dépendent de la météo.
- Développer, un plan de diversification et des activités de remplacement à celles du plein air (les plus menacées par les aléas) et le communiquer.
- Réaliser des ententes en tourisme de mise en commun de main-d'œuvre, capitaux, équipement, connaissances, etc.
- Renforcer la politique de protection des milieux naturels et des paysages culturels, pour préserver et mettre en valeur les caractéristiques reconnues et recherchées par les touristes et citoyens sans affaiblir les capacités d'adaptation aux CC de la région.

## PROPOSITION D'UNE MESURE

Critères-guide : Appariement à un programme existant, faisabilité, caractère englobant, favorise le long terme ou au moins un premier pas en ACC.

Proposition : La MRC pourrait étudier la possibilité d'utiliser le Fonds régions et ruralité (FRR) qui lui est attribué jusqu'en 2024 (appel de projets prévu à l'automne 2020), si elle intègre l'ACC à ses priorités d'intervention. Elle devra faire valoir que cette utilisation s'insère dans les objectifs du programme (projet de consolidation de son identité territoriale, vitalisation des territoires, coopération intermunicipale, planification de l'aménagement, établissement de partages de services entre municipalités, soutien à l'entrepreneuriat, amélioration des milieux vie, dont dans le domaine environnemental, etc.). Ne devra pas nuire aux autres priorités de développement de la MRC.

Autre possibilité (à la place ou en plus) : La MRC joue le rôle de mobilisateur de partenaires pour créer un fonds régional d'ACC.

La MRC pourrait s'inspirer des orientations de son nouveau plan d'aménagement, présentées lors des consultations citoyennes en janvier et février 2020. Elle spécifierait des conditions de développement responsable (touristique notamment) : durabilité, respect des milieux naturels, réduction de l'empreinte écologique (dont des émissions de gaz à effet de serre). Cela implique de préciser comment équilibrer un tel développement avec la protection des milieux naturels (dont les paysages). En concordance avec la nouvelle vision stratégique de la MRC, ceci

«semble marquer une approche [...] intégrée [...] qui] met [...] l'économie, l'environnement, les paysages, le patrimoine et la qualité de vie à pied d'égalité, tout en les unissant dans une vision de développement durable.» (Bünzli 2018, p. 40-41).

L'établissement d'un tel fonds s'inscrit dans la volonté de la MRC de «joue[r] un rôle de soutien auprès des municipalités» (Bünzli 2018, p. 41). Bien que ce fonds concerne tout le territoire, voici des exemples de projets touristiques éventuellement couverts :

- Contribution récurrente sur quelques années en soutien aux activités profitant à l'ensemble de la région, mais menacées de fermer en raison des impacts des CC. La sélection des activités pourrait tenir compte des zones de vulnérabilité et de la protection du patrimoine bâti et naturel (dont les paysages).
- Compensations d'urgence pour se relever d'un événement météo intense ou extrême et s'adapter, si possible par la suite.
- Participation variable, selon des besoins et critères désignés, pour l'achat d'un équipement requis afin d'assurer une transition vers de nouvelles conditions inévitables en raison des CC, le temps de s'y adapter.

Un plan réaliste de mise en place d'une solution de remplacement au bout de la période de transition devrait être exigé.

- Consolidation d'infrastructures touristiques pour les rendre plus résistantes aux aléas sur 20 ans ou plus. Des conditions limitatives liées au degré de vulnérabilité des zones où elles sont localisées ou à la protection des milieux naturels pourraient être émises.
- Soutien financier pour aider le secteur du tourisme à développer une offre alternative aux activités les plus menacées par les aléas intenses. Il pourrait englober sa diffusion en amont et lors d'aléas météo justifiant la tenue d'activités de remplacement.
- Développement d'activités de sensibilisation auprès de la clientèle concernant les impacts des CC sur l'offre touristique.

Réalisation d'ententes de partenariat entre acteurs du territoire, pour la mise en commun de main-d'œuvre, capitaux, équipement, connaissances, etc. (Augmente la résilience.)

Ce dernier point s'inscrit dans une volonté déjà présente à la MRC :

«[...] la MRC se positionne en faveur d'une mise en commun des ressources entre les municipalités pour répondre à des défis communs et soutenir des projets que l'on pourrait qualifier de transmunicipaux. Cela fait d'ailleurs écho à la septième orientation du schéma qui veut "[r]enforcer l'identité régionale et la mise en commun des forces municipales".» (Bünzli 2018, p. 40).

La formule par appels de propositions serait à privilégier, car elle permet une sélection en fonction des priorités ciblées. Pour les cas d'urgence, la formule en continu serait requise. Le tout étant sujet à la disponibilité des fonds.

# RÉFÉRENCES ET SOURCES

- (s. a.). (2018). *Convergence entre les enjeux identifiés par les différentes tables sectorielles*. Sherbrooke ou Montréal, Canada : Université de Sherbrooke ou de Montréal, inédit.
- (s. a.). (2017). *Compte rendu de la 1<sup>re</sup> rencontre de la table sectorielle « Tourisme »*. Sherbrooke ou Montréal, Canada : Université de Sherbrooke ou de Montréal, inédit.
- DEMERS, C. (2020). *Points forts et analyse des résultats de la table sectorielle touristique*. Sherbrooke, Canada : Université de Sherbrooke, inédit.
- DUBORD-FORTIN, S., et TALON, C. (2019). *Compte rendu du Café-Climat d'Orford du mardi 30 juillet 2019*. Sherbrooke, Canada : Université de Sherbrooke, inédit.
- DUBORD-FORTIN, S. (2018 a). *Compte rendu de Magog du 22 mai 2019*. Sherbrooke, Canada : Université de Sherbrooke, inédit.
- DUBORD-FORTIN, S. (2018 b). *Compte rendu de North Hatley du 13 mai 2019*. Sherbrooke, Canada : Université de Sherbrooke, inédit.
- DUBORD-FORTIN, S. (2018 c). *Compte rendu de la table 3 du 29 mai 2018*. Sherbrooke, Canada : Université de Sherbrooke, inédit.
- HUME, J. (2018a). *Analyse des perceptions climatiques et météorologiques issues des tables sectorielles de la MRC de Memphrémagog*. Montréal, Canada : Université de Montréal, inédit.
- HUME, J. (2018 b). *Synthèse du deuxième atelier de la Table régionale sur l'adaptation aux changements climatiques (TRACC)*. Montréal, Canada : Université de Montréal, inédit.
- ROY, A. (2018). *Stratégie d'adaptation aux CC : Synthèse des travaux de l'an 1*. Sherbrooke, Canada : Université de Sherbrooke, inédit.
- TALON, C. (2019). *Compte rendu du Café-Climat de Bolton du mardi 21 mai 2019*. Sherbrooke, Canada : Université de Sherbrooke, inédit.